



RECTORAT

Division
des Personnels
Enseignants

Secrétariat
BB/PE/ n° 2003-383

Dossier suivi par :
Mme BROUDE

Téléphone :
04.72.80.62.23
Télécopie :
04.72.80.62.25
Mél :
dipe@ac-lyon.fr

signalé

Lyon, le 23 octobre 2003

Le Recteur de l'Académie de Lyon
à

Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissement
s/c de Mesdames et Monsieur les
Inspecteurs d'académie,
Directeurs des services départementaux de
l'éducation nationale de l'Ain, de la Loire et du
Rhône

Objet : Remplacement des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation.

L'évolution de la situation budgétaire de l'Académie me conduit à attirer votre attention sur les modalités de remplacement des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation.

Cette situation se résume à deux points essentiels :

- ♦ d'une part, dans les disciplines enseignantes déficitaires, je ne suis plus en mesure de faire systématiquement appel aux agents contractuels, habituellement recrutés pour remplacer les personnels titulaires absents, en l'absence de titulaires sur zones (TZR) disponibles. Cela signifie, dans ce cas, que le remplacement ou la suppléance inférieure ou égale à un mois ne sera plus assurée,
- ♦ d'autre part, le recrutement de vacataires doit demeurer exceptionnel et sera autorisé par mes services dans les situations de remplacement ou de suppléances jugées prioritaires. Je rappelle cependant que ces agents n'ont pas vocation à travailler plus de 200 heures annuelles. Vous veillerez à saisir régulièrement (par exemple, chaque fin de semaine) les états de vacances des intéressés pour leur permettre de recevoir une rémunération dans des délais raisonnables.

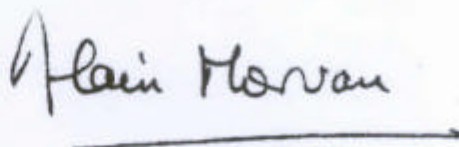
En conséquence, je suis conduit à optimiser le potentiel de remplacement des titulaires sur zones (TZR) et des maîtres auxiliaires.



Je vous saurais gré de bien vouloir, à votre niveau, demander également aux enseignants de votre établissement d'accepter les heures supplémentaires qui permettront, dans le respect des textes (1 heure supplémentaire maximum par enseignant) d'assurer la continuité de l'enseignement, particulièrement pour les élèves qui subiront des contrôles ou examens en fin d'année.

Je suis conscient que ces dispositions ne manqueront pas de provoquer quelques réactions d'enseignants ou de parents d'élèves, mais le retour à l'équilibre budgétaire qui est fixé au plan national doit demeurer notre priorité commune.

Je vous remercie tout particulièrement de votre engagement sur ce dossier sensible.

A handwritten signature in black ink that reads "Alain Morvan". The signature is written in a cursive style. Below the signature is a horizontal line that ends in an arrowhead pointing to the right.

Alain MORVAN